11ème année. Sorel, (P.-Q.,) Samedi matin, 7 Mars 1868. Numéro 55.

La Gazette de Sorel.

Journal Bi-Hebdomadaire Politique, Commercial, Agricole et Littéraire

G. I. BARTHE, Propriétaire et Rédacteur. | Publié dans les Intérêts du District de Richelieu. | JOSEPH CHENEVERT, Imprimeur.

FEUILLETON
DE
La Gazette de Sorel
DU 7 MARS 1868

JEAN L'OURS.

I.

La route se déroulait au loin, longue et droite. Elle montait, à l'un de ses bouts, au sommet d'une côte, entre deux rangées de grands arbres rapetissés par la distance, sur un ciel bleu qui verdissait en tombant sur la terre, l'horizon à la fois infini comme l'espérance et vide comme la mort—de l'autre, elle s'enfonçait dans un village dont les cheminées fumaient.

Au pied d'un hêtre séculaire était une borne de pierre ; à côté de la borne, sur le sable de la route, dormait un enfant. Aux alentours, personne ; personne sur la route infinie, personne dans les champs dévastés par la guerre qui venait de passer par là ; personne à des lieues à la ronde... L'enfant était seul, tout seul, abandonné, perdu par une famille proscritesans doute, morte peut-être. Et il avait cinq ans à peine.

Sur lui était un gros bouquet, que l'insouciant avait cueilli la veille : c'étaient des pissenlits dorés ; mieux que les marguerites et les violettes, trop petites et trop modestes, elles avaient charmé l'œil du pauvre petit. Il s'était endormi, les tenant à deux mains, que le sommeil avait ouvertes ; les fleurs s'étaient répandues sur lui et le couvraient presque en entier.... Qui donc eût osé désespéré de ce petit être qui, sous des fleurs, dormait si doucement ?

Un rayon de soleil l'éveilla. Il jeta un long regard autour de lui, et quand il se vit seul, il se prit à pleurer toutes ses larmes.... Mais il ne pleura pas longtemps ; les enfants ne pleurent que pour qui les regarde, et personne ne regardait le petit abandonné. Il se tut donc et se leva lentement. Il se dressa donc à côté de cette borne, qui lui montra le chiffre blanc par lequel elle dit la distance aux pauvres qui voyagent à pied. L'enfant fixa ses grands yeux interrogateurs sur cet hiéroglyphe qui ne lui montrait à lui que du blanc sur du noir ; puis trouvant à ses pieds un morceau de charbon, tombé d'une charrette sans doute, il se mit en devoir d'en frotter le chiffre, qu'il eût désiré blanchir, s'il l'avait trouvé noir. Ce pauvre perdu, sans mère et sans pain, sans songer à rien, mettait tout son être dans ce travail ; il en suait à grosses gouttes.

Quand il eut fini, il se retourna. Des hommes étaient là, tout noirs de charbon ; des ouvriers s'en allant aux mines, et qui s'étaient arrêtés à le regarder. L'enfant eut peur de ces hommes,et tellement, qu'il n'osa pleurer cette fois ; il se mit à trembler de tous ses membres.

Ils l'interrogèrent.

—Que fais-tu là ?

L'enfant ne dit rien.

—Où est ta mère ?

L'enfant se tut encore.

—Qui es-tu ?

L'enfant répondit :

—J'ai faim.

Et les convives l'emmenèrent avec eux.

II

Dès ce jour, il fut leur enfant à tous. Mais c'étaient des hommes un peu rudes, que ces mineurs qui passent presque toute leur vie sous la terre, que les dangers continuels qu'ils courent rendent indifférents à la mort, et qui, insouciants de l'avenir, vivent le plus qu'ils peuvent du présent. Ils aimaient tous leur enfant d'adoption ; s'ils le rencontraient dans la rue, ils l'embrassaient à bouche que veux-tu : puis, quand ils en avaient assez, ils lui donnaient quelques sous et s'en allaient.

Ils avaient bien leurs femmes, qui n'étaient pas aussi indifférentes ; qui cachaient pour l'avenir, l'argent que ces forçats volontaires dilapidaient si facilement ; leurs femmes, qui partageaient leur pain avec le vieillard qui passait, qui donnaient un lit à l'orphelin laissé sur la route .....

Mais la guerre avait passé par là... La guerre, qui avait tout dévasté. Les ménagères n'avaient plus de provisions entassées pour le prochain hiver; plus d'argent caché sous la dalle du foyer, et elles étaient devenues égoïstes ; elles donnaient encore, mais elles ne partageaient plus.

Ainsi étaient-elles, lorsqu'on leur conduisit l'enfant que, pendant la route, ses sauveteurs avaient baptisé Jean. Toutes lui tendirent la main, aucune ne lui ouvrit les bras, ce qui fit que l'enfant, qui ne demeura chez personne, vécut chez tout le monde. Dès l'aurore, il courait la rue et la campagne, jouant avec tous ceux qui passaient ; à l'heure des repas, il entrait dans la maisonnette voisine, et quand il avait mangé, il s'en retournait battre plaines et bois. A la nuit, il poussait la première porte venue, renversait une botte de paille, et d'un franc sommeil dormait jusqu'au lendemain.

Son caractère, à cette vie, devint sauvage ; mais l'enfant était si bon quand même, que personne, jamais, ne songea à le repousser. Jean grandit ainsi pendant des années, vivant la semaine avec les femmes et les enfants, le dimanche avec les hommes qui lui faisaient fête.

Les ouvriers, après une semaine passée sous terre, dépensaient tout leur dimanche au cabaret. Ils y restaient jusqu'à la dernière seconde, au grand mécontentement de leurs femmes ; et Jean, qui allait de l'un à l'autre, ne les quittait qu'à la mine dans laquelle l'enfant les voyait s'engloutir l'un après l'autre.

Une fois, comme le dernier allait disparaître :

Je veux descendre aussi, dit Jean.

—Descends donc, dirent-ils : tu remonteras avec les autres.

Et l'enfant descendit. Seulement, il ne remonta pas.

III

Ils l'avaient pris dans le cuffat tous ensemble ; aucun d'eux ne songea à le remonter. Il n'était pas à trouver du reste ; il avait couru les galeries et comme il faisait en haut, il fit en bas : il ne s'installa nulle part ; mais il prit pied partout.

L'on sait qu'il est dans ces mines une population réelle qui y séjourne, qui y dort, qui rarement—jamais presque—ne vient au jour. Et Jean, que plus personne ne songeait à remonter, vécut avec eux.

—Où est Jean, demandèrent bien quelques ménagères d'en haut ?

—Il est en bas, leur répondit-on.

Et ce fut tout.

Si personne ne songeait à le rendre à la lumière, Jean, de son côté, n'eut jamais l'envie de remonter au village. Qu'y fût-il allé faire ? Personne ne le demandit, et il ne désirait personne.

Cependant il grandissait. Et, quoique fort et bien fait, il se développait imparfaitement, son cœur ne suivait pas les progrès du corps. Il faut pour épanouir le cœur de l'homme les regards assidus d'une femme,—une mère pendant l'enfance, une amie à seize ans.—Et Jean ne soupçonnait pas qu'il existât des femmes.

Tout enfant, il était descendu dans la mine, et il ne se rappelait plus celles qu'il avait vues en haut. Quant aux autres qui travaillaient à côté de lui, habillées comme des hommes, noires et laides, dépouillées de leur douceur et de leur grâce par lesquelles seules la femme est femme, elles n'étaient pas pour éveiller le cœur de cet abandonné.

Jean grandissait donc ; mais la place, où dans son grand corps devait battre un grand cœur, demeura vide. Ce qui d'abord le rendit taciturne et dansla suite tout à fait muet. Alors ses compagnons de travail le baptisèrent "Jean l'Ours."

Tout le monde l'aimait toujours, parce qu'il était bon, travailleur, adroit et obligeant. On réclamait de lui mille services dont on ne le remerciait même pas.—Peu lui importait : il se savait plus utile que beaucoup d'autres, et son amour-propre était satisfait : il vivait de cette petite vanité qui, à défaut de l'autre amour, le grand, le vrai, nous occupe seule et tout entiers. Jean l'Ours atteignit ainsi ses vingt ans. Il y en avait treize qu'il n'était venu à la lumière et sa vue en avait subi une transformation complète : elle avait maintenant tous les caractères des yeux des oiseaux de nuit : dans l'obscurité la plus complète il retrouvait sur le sol l'épingle tombée de ses vêtements.

Jean avait donc vingt ans ; il était robuste et adroit. mais son cœur, qui ignorait la femme, était toujours dans l'enfance la plus complète. La conscription vint alors le chercher à six cents pieds sous terre et le ramena à la surface.

(*A continuer.*)

L'évasion de Louis-Napoléon de la prison de Ham.

L'élévation du docteur Conneau à la dignité de sénateur fournit à un journal l'occasion de rappeler l'émouvant épisode du 25 Mai 1846.

Ce jour-là, de grand matin, le prince, le docteur Conneau et Charles Télin, placés derrière les rideaux d'une fenêtre, attendaient en silence et pleins d'anxiété l'arrivée des ouvriers dans la citadelle. Ils les virent se présenter à six heures et subir l'action accoutumée, en défilant au milieu d'une haie de soldats.

Aussitôt le prince se hâta de couper ses moustaches, ce qui produisit un changement notable dans sa figure. Par dessus ses vêtements ordinaires, il passa une grosse chemise de toile coupée à la ceinture, mit une cravate bleue, une blouse propre et un pantalon sali et usé en apparence par le travail. Par dessus la première blouse, il en passa une seconde en mauvais état et toute souillée. Le reste du costume se composait d'un vieux tablier de toile bleue, d'une perruque noire à longs cheveux et d'une mauvaise casquette! Ainsi vêtu, les mains et le visage brunis par la peinture, il se hâta de prendre une tasse de café, chaussa des sabots, plaça dans sa bouche une pipe de terre, et l'épaule chargée d'une planche, il se mit en devoir d'opérer sa sortie.

La difficulté consistait non-seulement à passer à travers les soldats et les gardiens, mais encore à éviter les regards des ouvriers qui se seraient arrêtés devant une figure inconnue. Il était sept heures moins un quart. Télin appela tous les ouvriers qui se trouvaient sur l'escalier, et les invita à venir prendre le *coup du matin*, disant à Laplace, son homme de peine, de placer les verres et les bouteilles sur la table de la salle à manger. Il accourut aussitôt auprès au prince, lui annonçant que c'était le moment décisif, et descendit rapidement l'escalier. Les deux gardiens, Dupuis et Issali, étaient à leur poste. On se dit bonjour, et comme Télin portait un paletot sous son bras, les gardiens lui souhaitèrent un bon voyage. Prétendant avoir quelque chose à dire à Issali, il le tira à part hors du passage, et se plaça de manière à ce que son interlocuteur, pour l'entendre, fut obligé de tourner le dos au prince.

Lorsque celui-ci fut au bas de la dernière marche, il se trouva avec le gardien Dupin, qui se retira vivement pour éviter la planche dont la saillie en avant masquait le profil du prisonnier. Ce premier péril était à peine passé, qu'un ouvrier, qui était descendu derrière lui, le suivit de très-près dans la cour, paraissant disposé à lui adresser la parole. C'était un ouvrier serrurier. Télin se hâta de l'appeler, et trouva un prétexte pour le faire remonter dans l'appartement.

Au moment de passer devant la première sentinelle, le prince laissa tomber sa pipe de sa bouche, et se baissa pour la ramasser : le soldat le regarda machinalement et reprit sa promenade. Le poste fut franchi devant un groupe de soldats, tout près de l'officier du génie et de l'entrepreneur des travaux, sous les yeux de l'officier de garde, qui lisait une lettre. Le portier était à l'entrée de sa loge, mais il ne regarda que Télin qui s'avançait, tenant le petit chien en laisse. Un sergent cependant se tenait à l'entrée du passage ; il tourna vivement les yeux sur le faux ouvrier, mais un mouvement de la planche le força de se rejeter en arrière. Il ouvrit la porte, et le prince franchissant le seuil, se trouva sur la chaussée qui sépare les deux ponts-levis.

A ce dernier moment une nouvelle émotion l'attendait ; deux ouvriers venaient droit à lui, du côté où son visage était à découvert. Ils l'examinaient de loin avec attention, et il les entendit exprimer à haute voix leur surprise de ne pas le connaître. Aussitôt, comme un homme fatigué de son fardeau, il fit passer la planche de droite à gauche. Cependant leur curiosité semblait redoubler, et il devenait difficile d'éviter leur apostrophe, lorsqu'à distance de quelques pas de lui, il eut le bonheur d'en entendre un qui disait : "Ah ! c'est Berton !"

Le succès était complet.

Quelques instants après, le prisonnier franchissait la dernière issue de la forteresse. Charles Télin courut chercher à Ham le cabriolet loué par lui la veille au soir, tandis que le prince, toujours chargé de sa planche, se dirigeait vers la grande route de Saint-Quentin. Il était à peine arrivé que le roulement d'une voiture l'avertit du retour de son fidèle serviteur ; il s'élança dans la voiture, secoua la poussière qui le couvrait, et pour se donner l'air d'un cocher, prit le fouet et les rênes.

A l'entrée de Saint-Quentin, que gagnèrent rapidement les deux fugitifs, le prince ôta ses grossiers vêtements de dessus en ayant soin de conserver sa perruque. Aucun incident sérieux ne les arrêta ; à deux heures un quart ils entraient à Valenciennes et à quatre heures le convoi de Bruxelles les entraînait rapidement vers la liberté.

Les précautions prises dans la forteresse par le docteur Conneau leur avaient donné le temps de gagner la frontière sans être interrompus. Un mannequin avait été placé dans le lit du fugitif, et le docteur avait fait allumer un grand feu dans le salon contigu à la chambre à coucher, sous prétexte que le prince était indisposé. Plusieurs fois, dans la journée, le commandant s'était présenté pour avoir des nouvelles du malade, et on lui avait toujours répondu qu'il reposait. Enfin, à sept heures du soir, impatienté, il insista pour voir le prisonnier ; on l'introduisit dans la chambre, et il découvrit avec stupéfaction que le prince était parti. (*Histoire de huit ans*) par Elias Regnault, chez Pugnerre, éditeur, tome III, chapitre IV, pages 101, 109, 110, 111).

Une fantaisie d'Americain.

L'Anglais et l'Allemand ont la réputation de bien vouloir ce qu'ils ont voulu une bonne fois ; mais l'Américain est encore plus fort qu'eux sous ce rapport-là. Dès qu'il a quelque idée en tête, dût-il, selon son expression favorite, marcher sur les mains, il faut qu'il la mette en pratique, ne serait-ce que pour faire la place libre à un autre.

Harry Gallow, riche industriel newyorkais de trente à trente-cinq ans, possède au plus haut point la qualité commune à ses compatriotes. C'est même à sa promptitude de conception et d'exécution qu'il doit la magnifique fortune qu'il s'est amassée depuis 1860. Il n'était donc pas homme à se laisser arrêter par la solution d'un problème très-ordinaire, en comparaison de ceux déjà résolus.

Il voulait savoir si la charmante jeune fille, à laquelle il se proposait d'offrir sa main et la moitié de sa fortune, l'aimait pour lui ou pour ses deux cent mille francs de revenu.

—Je ne suis pas beau,—se disait-il,—mes ennemis prétendent même que j'ai l'air commun ; en toute sincérité j'aurais de la peine à me persuader que miss Margaret Grantnor est devenue folle de moi, à première vue, ainsi qu'elle s'efforce de me le faire comprendre. Cependant, comme tout homme a sa dose de vanité, et que, lorsque deux jolis yeux vous disent : Je t'aime, on est parfois assez bête pour se persuader à soi-même qu'ils sont sincères, j'ai failli faire hier soir un pas de clerc très-dangereux. La tentation serait peut-être trop grande demain, sondons le terrain avant d'agir.

Fallow passa la nuit à se creuser la tête pour trouver l'épreuve à laquelle il désirait soumettre miss Margaret. Il ne lui fut pas facile de découvrir ce qu'il cherchait.

Un Français n'eût pas été aussi embarrassé ; il aurait fait jaser les amies de la future ; mais les Français poussent trop loin le scepticisme en amour.

A la longue, l'Americain imagina un expédient assez hardi, quoiqu'il n'ait pas l'étrenne de l'invention. Il résolut de se faire passer pour agonisant, et, si cela ne suffisait pas, d'aller juspu'au simulacre de l'enterrement.

Le jour suivant, il donne à son domestique la consigne d,ébruiter sa maladie soudaine, une attaque d'apoplexie ; il mande un médecin et joue au malade tout prêt à rendre l'âme.

La nouvelle amène les parents de la future et la future elle-même, qui s'efforce de paraître triste.

—Mon pauvre maître ! fait le domestique, il ne peut plus parler ; le docteur ne lui donne pas plus de vingt-quatre heures à vivre. Heureusement, il avait eu la précaution de faire son testament, que j'ai signé comme témoin. Il laisse à son frère, qui est à la Nouvelle-Orléans toute sa fortune, à l'exception de deux cent mille dollars (un million,) destinés à miss Grantnor.

L'attitude de la jeune légataire redouble de tristesse.

—Et le médecin prétend que M. Fallow est perdu ? demanda-t-elle, en passant sur ses yeux secs son mouchoir de batiste.

—Mon maître n'a plus la raison ; c'est fini, bien fini.

Les visiteurs se retirent. Le soir, il n'était bruit dans le cercle de la famille Grantnor que de la mort prochaine de M. Harry Fallow, et de son legs princier à miss Margaret. Les soupirants éclipsés par le mourant saisirent cette occasion pour le déchirer à belles dents.

Vous avez tous les bonheurs, dit l'un d'eux à la jeune fille. La fortune sans le mari, c'est ce que vous pouviez souhaiter de mieux. Maintenant vous êtes une femme parfaite, et vous pouvez choisir à votre guise.

—Mon choix est déja fait, réplique miss Grantnor, d'un ton indiquant à son interlocuteur que ce n'était pas lui qui était le favorisé.

Le même soir, cette réponse arrivait aux oreilles du moribond et le remettait sur pied. Il savait à quoi s'en tenir sur la sincérité des regards langoureux, des pressions de main furtives et des "my dear" de sa future.

HENRI LEGAY.

Aux Cultivateurs.

NOTES SUR L'AGRICULTURE.

L'agriculture, c'est là le seul moyen d'existence pour la presque totalité de mes compatriotes, et la seule source d'où puisse jaillir la prospérité de la province de Québec. Aussi j'ai cru, aujourd'hui que l'on cherche activement un système de culture *propre à notre climat* et *à la portée* de nos cultivateurs, j'ai cru, dis-je, qu'il était de mon devoir, d'offrir à ceux qui ont en main les destinées de la patrie, l'humble concours de mon expérience. Qu'ils me permettent donc de leur soumettre les opinions que, depuis longtemps, je nourris à ce sujet, et de leur suggérer un mode de culture vers lequel ont été dirigés tous mes soins, et que nos cultivateurs pourront adopter avec de grands avantages.

I

Je dois ici, avant tout, déclarer que nos écoles d'agriculture ne font pas tout le bien désiré, et que seules elles ne le feront de sitôt. Le système qui y est employé entraîne avec lui trop de dépenses pour que nos *habitants* puissent l'adopter. D'ailleurs, ils sont profondément attachés à leur ancien mode d'agriculture, et de longues années s'écouleront avant qu'ils l'abandonnent.

L'on sait que le grand mobile du peuple canadien, c'est l'exemple. Ainsi donc, l'enseignement agricole le plus facile qu'il nous soit permis de lui donner, et qui, suivant mes convictions, produira les plus beaux résultats, est *l'enseignement agricole par l'exemple.*

L'enseignement par l'exemple ! Qu'est-ce que cela veut dire ? Eh bien, voici ce que j'entends par là, et comment cet enseignement peut être donné.

Le gouvernement est le père de la grande famille qui habite la province de Québec, et il lui doit toute sa sollicitude. Il est donc de son devoir de répandre l'aisance et le bonheur au milieu de ses enfants, et par conséquent de rendre la patrie florissante, et tel doit être l'unique motif de ses actions. Mais, pour parvenir à ce noble but, que doit donc faire notre gouvernement ? Il n'a qu'une seule chose à faire : c'est d'améliorer notre agriculture et de lui donner un plus grand développement, et pour cela, voici ce que j'ose lui communiquer.

Personne n'est insensible devant l'exemple. Partant de là, je dis que nos honorables ministres n'ont qu'à sonner l'éveil de tous côtés, pour que nos cultivateurs se mettent à l'œuvre. Qu'ils fassent cultiver une terre dans chaque comté, au moins, suivant un système agricole, mais un système qui ne répugne pas à notre climat, et qui soit en accord avec les moyens de nos cultivateurs. Je leur conseillerais à cet effet de subventionner un homme, dans chaque comté, un homme intelligent et capable de suivre un bon mode de culture, et de répandre la lumière au milieu de ses compatriotes par les renseignements qu'il pourrait leur donner.

Cet homme cultiverait son propre champ sous les yeux de ses voisins, prodiguerait à sa culture tous les soins possibles, et travaillerait avec les instruments agricoles ordinairement employés dans nos campagnes, Grâce à ce bon système, avec moins de grains confiés le printemps à la terre, le jour de la rétribution arrivé, il récolterait le double, le triple, et peut-être plus, de ceux qui l'entourent.

C'est alors que nos cultivateurs ouvriraient les yeux à l'évidence. L'exemple les entrainerait sensiblement à l'amélioration de leur terre. Ils auraient vu au milieu d'eux, un homme suivre un mode de culture facile, qu'eux aussi, sans avoir recours à de nouvelles dépenses, pourraient adopter. A l'exemple, peu à peu se joindrait l'ambition, et voilà l'impulsion

donnée. On travaillerait de toutes parts, avec ardeur, et en peu d'années nos vieilles terres, qui aujourd'hui ne rapportent rien, reprendraient leur ancienne vigueur et leur fertilité première.

Ce cultivateur modèle, qui rendrait de si grands services à la patrie, recevrait donc un salaire. C'est ainsi que le gouvernement l'obligerait surtout à se pourvoir d'une bonne race de tous les animaux de ferme, et de prêter aux cultivateurs de son comté, chaque année, en autant qu'il sera possible, le concours de ces mêmes animaux pour améliorer les races que déjà ils possèdent. Ce cultivateur modèle serait pour ses compatriotes une étoile lumineuse qui les guiderait vers un avenir prospère.

II

Je donnerai à présent le système agricole que je suggérerais à ce cultivateur modèle dont je viens de parler.

La première chose à faire sur une terre est de la bien clore à l'épreuve des animaux. Je suppose une terre de quatre arpents de front sur quarante arpents de profondeur; (c'est la dimension des terres que la plus grande partie de nos habitants occupent,) voici la division que j'adopterais pour cette terre. J'en ferais huis clos, telle que divisée d'après le plan ci-annexé, ayant le soin d'avoir un bon chemin qui permette de communiquer dans tous les clos, et ce chemin, d'après mon projet, aurait vingt-quatre arpents de long sur treize pieds de large.

Comme il arriverait que, sur presque toutes les terres, chacun des clos ne serait pas pourvu d'eau, je verrais à ce qu'il y en aurait dans le chemin pour abreuver les animaux pendant l'été.

Les deux clos numéro 1 et numéro 2, qui devront avoir huit arpents en superficie chacun, seront employés pour y construire les bâtisses, y faire le jardin et le verger et y semer du grain pour tenir les volailles autour de la maison. Là aussi seront pacagés les jeunes animaux de l'année. Ces deux clos seront mis en ordre dès la première année; on aura soin d'en enlever les roches et de les niveler, pour ensuite ameublir la terre et l'engraisser.

Les six autres clos, qui auront chacun vingt-quatre arpents en superficie, sont ceux sur lesquels je veux appliquer mon système. Voici ce que je ferais: la première année, je ne travaillerais que le clos numéro 2; je commencerais par enlever toutes les roches, ensuite j'abatterais autant que possible toutes les buttes et je comblerais tous les trous, et, si dans ce clos le sol était varié, je ferais en sorte de mêler les différents sols à leur surface. Cet ouvrage serait fait pendant la saison d'été et je labourerais le tout en automne.

L'hiver ne serait pas non plus pour moi un temps de loisir; je transporterais pendant cette saison, dans le clos, la quantité suffisante de fumier pour l'engraisser; (je crois que pour cela environ mille voyages suffiraient) et le printemps arrivé, ce serait en patates, en navets, en carottes, en choux et en d'autres légumes qui demandent que la terre soit bien engraissée et bien ameublie, que je sèmerais ce clos.

Pendant que le clos numéro 2 serait ainsi en travail et que les légumes pousseraient, je préparerais le clos numéro 3. Je recommencerais pour ce clos les mêmes opérations appliquées l'année précédente au clos numéro 2. Le printemps suivant, pendant que je sèmerais de grains et de graines le clos numéro 2, je sèmerais des légumes dans le clos numéro 3. La troisième année, je préparerais de la même manière le clos numéro 4, et alors, le clos numéro 2 serait en prairie, le clos numéro 3, en grains et en graines et le clos numéro 4, en légumes; la quatrième année, le clos numéro 2 serait en prairie, le clos numéro 3, en prairie, le clos numéro 4, en grains et en graines, et le clos numéro 5, en légumes. La cinquième année, le clos numéro 2 serait en pacage, le clos numéro 3, en prairie, le clos numero 4, en prairie, le clos numéro 5, en grains et en graines, et le clos numéro 6, en légumes. La sixième année, le clos numéro 2 serait en pacage, le clos numéro 3, en pacage, le clos numéro 4, en prairie, le clos numéro 5, en prairie, le clos numéro 6, en grains et en graines, et le clos neméro 7, en légumes.

Après six années de culture, ayant consacré une année pour l'engrais de chaque clos, cette terre se trouverait alors bien productive. Elle pourrait procurer la subsistance à une grande famille, nourrir environ quarante bêtes à cornes, soixante moutons, trois à quatre chevaux et un bon nombre de cochons et de volailles, et il y aurait de gras pâturages; le cultivateur ferait alors beaucoup de beurre et aurait toujours un bon nombre d'animaux qui, étant bien nourris, seraient recherchés pour le marché.

La septième année, je recommencerais sur le clos numéro 2 les mêmes opérations que je lui appliquais la première année. Mais ces opérations seront bien moins coûteuses et bien moins longues, car le sol aurait été débarrassé des roches, nivelé et engraissé six ans auparavant, et, en continuant toujours les mêmes procédés sur les autres clos, cette terre se trouverait toujours engraissée et bien fertile.

III

Maintenant, combien faudrait-il de pieux et de piquets pour clore cette terre, telle que je la diviserais? Je dis qu'il ne faudrait pas moins de 18,400 pieux et de 3,800 piquets, et estimant les pieux à dix chelins le cent et les piquets à sept chelins et demi le cent, cela fera la somme assez ronde cent six louis cinq chelins. Oh! oh! dira-t-on peut-être, cela est bien coûteux pour nos cultivateurs; vous allez au delà de leur moyens. Eh bien, je répondrai que cela ne coûte rien ou presque rien au cultivateur. En effet, n'a-t-il pas six années pour clore cette terre? Il peut lui-même préparer ces pieux et ces piquets pendant la saison d'hiver. D'ailleurs, les terres en sont déjà pourvues d'une certaine quantité, qu'il n'y aurait qu'à déplacer.

Je disais encore plus haut qu'il faut chaque année mille voyages de fumier. Cela est bien difficile à trouver, objectera-t-on: ne le croyez pas; avec du travail le cultivateur se les procurera facilement. Il aura d'après le système agricole que j'ai développé ci-haut, beaucoup de foin il pourra donc élever beaucoup d'animaux. Eh bien! ces animaux fourniront au moins la moitié du fumier nécessaire. Mais l'autre moitié? rien n'est plus facile, pour le cultivateur laborieux, de se pourvoir d'engrais. Il n'a qu'à mettre, l'automne, sous le pavé où doivent hiverner ses animaux, une certaine quantité de terre noire, où d'autre terre, et cette terre recevant tous les urines des animaux, en sera bien imbibée et fournira un excellent engrais. A tout cela les cultivateurs ne peuvent-ils donc pas ajouter les engrais verts, ou mieux le varech, pour ceux qui sont situés sur les bords du fleuve où croissent ces plantes marines? Le varech! en connaît-on la valeur? C'est un si bon engrais que les habitants de l'Isle aux Coudres, avec cette herbe, rendent fertile les sables maigres des grèves. Dans ce sable, ces habitants y récoltent la première année, des patates de la meilleure qualité, l'année suivante, le foin y pousse avec abondance.

Ce système de culture que je viens d'indiquer aura encore un autre résultat: c'est celui de détruire les mauvaises herbes dont nos terres sont remplies.

En effet, la terre se trouverait ainsi constamment en travail, bouleversée de telle sorte que ces herbes nuisibles n'auraient jamais le temps de prendre racine, ou d'arriver à maturité.

IV

Sur une terre de la dimension de celle dont j'ai parlé plus haut, nos cultivateurs y sèment environ soixante et quinze minots de grains pour en récolter cinq à six cent minots; quant au foin, en général, ils en récoltent quinze cents à deux mille bottes, et de plus les animaux ont de très-mauvais pâturages. Avec le système indiqué ci-dessus, il ne serait semé environ que vingt-cinq minots de grains, devant rapporter cinq à six cents minots, c'est-à-dire autant que nos cultivateurs récoltent aujourd'hui avec deux fois plus de grains confiés à la terre; les prairies devront donner six à sept mille bottes de foin par année. Les pâturages seront en outre très-bons, car ils auront été en prairies les années précédentes.

D'après le système que suivent aujourd'hui nos cultivateurs, en semant soixante et quinze minots de grains, à cinq chelins le minot, ils dépensent soixante et quinze piastres, tandis qu'avec ce système que je suggère, il ne serait semé que vingt-cinq minots de grains, à cinq chelins le minot, ce qui ferait vingt-cinq piastres, laissant une balance de cinquante piastres en faveur de notre nouveau système.

Nous pouvons encore ajouter quatre mille bottes de foin que le nouveau système donnerait de plus que l'ancien. En supposant le foin à quarante piastres par mille bottes, on aura encore un surplus de cent soixante piastres par année à ajouter au cinquante piastre, ce qui ferait en tout deux cent dix piastres de profit, outre une très grande quantité de légumes.

Maintenant, voici ce qui compenserait le travail qu'il y aurait à faire pour l'amélioration de vingt-quatre arpents de terre par année. D'après mon système, le cultivateur aurait donc cinquante minots de grains de moins à semer que celui d'aujourd'hui avec son vieux mode de culture, ce qui épargnerait autant de travaux et de dépenses. Il y aurait en outre à ajouter au profit des récoltes, celui des animaux qui seraient augmentés de beaucoup en quantité et dont la qualité serait bien supérieure.

C. Cimon.

NOUVELLES DES ETATS-UNIS.

Washington, 29.—Le vote sur les articles de la mise en accusation est fixé à lundi, à 4 hs. Il a été décidé de renvoyer la demande de "quo-warranto" contre le Sect. Stanton, au commencement de la semaine prochaine, afin que tous les documents soient bien examinés et qu'aucune question de forme ne soit soulevée. D'après la loi il est accordé un mois à M. Stanton pour procédure en réponse; mais on ne pense pas qu'il prenne avantage de ce privilége. Dix articles de la mise en accusation sont rapportés; six sont basés sur l'acte concernant les charges publiques, et 4 accusant le président de conspiration dans le but de prendre possession du ministère de la guerre.

New-York, 29.—La Tribune dit que les articles de la mise en accusation, ont été aujourd'hui rapportés par les sous-comités, au comité général. Une nouvelle accusation très-forte contre le Président a été insérée à l'acte, savoir: qu'il a cherché à se mettre en possession des fonds du gouvernement, car demande est faite au département de la guerre.

Le *World* dit qu'il y a eu une séance de l'Exécutif au Sénat aujourd'hui. La discussion a principalement eu pour objet, une importante résolution du sénateur Summer. Il a proposé que le Sénat n'entretienne plus de rapports avec le Président, vu que la chambre des représentants s'était prononcée en faveur de la mise en accusation.

A midi, aujourd'hui, l'on a placé une double garde aux entrées du département de la guerre; deux officiers commissionnés stationnaient à l'intérieur, on a redoublé le cercle des troupes autour de la bâtisse; on ne peut encore s'expliquer ce redoublement de précautions.

Washington, 1er.—Une assemblée des conseillers municipaux de New-York a décrété, le 29 ultimo, la mise en accusation du gouverneur Feanton.

Washington, 2.—Les articles de la mise en accusation ont été votés cette après-midi, et ont été adoptés avec une majorité. Le premier article a été adopté par 125 votes contre 40.

Washington 4.—Le comité de la Chambre a comparu dans le Sénat ce matin et a présenté à ce corps les articles de la mise en accusation.

Le Juge en Chef Chase a envoyé au Sénat un long document comprenant ses vues quant à la manière dont on devait procéder sur la mise en accusation.

Washington.—Le sénat a pris la résolution de se former lui-même en tribunal, pour juger de la mise en accusation du Président, demain, à 1 h. p. m. Le juge en chef présidera.

PROCÉDÉS DU CONSEIL DE LA VILLE DE SOREL.

Séance du 4 Mars 1868.

Présents:—M. le Maire G. I. Barthe, écuier, au fauteuil, et MM. les Conseillers Bruneau, Labelle, Woolley et Dorion.

Le procès-verbal des procédés de la dernière séance est lû et confirmé.

Présentée une lettre de M. Wm. McCallian, exposant qu'il est exempté par la loi de remplir la charge d'assesseur, à laquelle il a été dernièrement nommé par le Conseil. Une demande est aussi faite de la part de M. A. S. Moreau pour exemption d'agir comme assesseur: Exemptions accordées. Présentée une lettre de la part de M. Octave Généreux, demandant délai pour acquitter un montant dû pour loyer. Refusé.

Présentée une requête de M. Maxime Clément, demandant délai jusqu'à la fin d'avril, pour payer ses taxes.—Refusé.

Présentés les Etats hebdomadaires des collections faites sur les marchés, savoir:

Etat No. 53.—
Marché principal, $50.45½
" No. 23.—
Marché à foin et à bois, $13.75,

lesquels états sont approuvés.

Lue une lettre adressée à M. le Maire, par le Colonel Ford, commandant des Ingénieurs Royaux en Canada, demandant communication des Documents auxquels il est référé en la requête du Conseil, réclamant le terrein de la Commune. Renvoyée au Comité de la Commune.

L'ordre du jour est appelé.

Présenté un Rapport du Comité des chemins, approuvant un compte de MM. Sénécal & Meigs, $105. 64, pour bois acheté d'eux l'automne dernier, lors de la confection de travaux d'égouts: Rapport reçu et adopté.

Le comité des Finances soumet un Rapport, recommandant qu'un délai soit accordé à M. Procope Girard, pour payer ses taxes, vu les raisons contenues en sa pétition.—Adopté.

Un rapport du Comité des Marchés sur les dépenses encourues d'après une Résolution du Conseil, appropriant une somme de $50, pour ouvrages requis dans la salle du Marché, occupée comme salle de Théâtre. Ce rapport est lû et laissé sous considération.

Résolu, sur motion de M. le Conseiller Dorion, secondé par M. le Conseiller Labelle: Que M. Wm. McCallian étant dispensé de remplir la charge d'assesseur, sa nomination soit annulée, et que M. David Finlay soit nommé assesseur pour le remplacer.

Que, sur la demande de M. Amable Séraphin Moreau, qui a reclamé exemption pour des motifs que le Conseil a trouvés plausibles, cette nomination soit aussi révoquée, et que M. Alcide Richard soit nommé en remplacement.

La séance est ensuite ajournée au 10 courant.

CORRESPONDANCE.

Associations de Bienfaisance à Sorel.

M. le Rédacteur,

"L'Union fait la force."

Dans ces derniers temps, un mouvement spontané a éclaté dans notre petite ville, et a produit une vive sensation dans bien des cœurs. S'unir en association dans un but de bienfaisance et par un lien de confraternité mutuelle, telle était la cause créatrice de cette réaction si salutaire; telle était l'idée qui, après avoir germé dans quelques têtes patriotiques, avait passé à d'autres et se manifestait enfin: noble et sublime idée, s'il en est une, qui a pour effet immédiat de resserrer les divers liens qui unissent entr'eux les citoyens d'un même endroit, de les grouper en phalanges serrées autour d'un même drapeau, et de les attacher fortement au sol qui les vit naître. Le pieux prêtre qui paissait alors les brebis du Seigneur dans cette paroisse, et qui avait reçu du ciel la grande mission de conduire les ouailles confiées à ses soins au bercail de *l'Agneau dominateur des âmes*, se mit à la tête du mouvement, et parvint à réunir un certain nombre des cœurs généreux que l'ardeur du patriotisme et l'enthousiasme philanthropique avait pu enflammer. Ils comprenaient, ces nobles Canadiens, toute la vérité de cet antique exergue "*L'Union fait la force*"; et au cri de ralliement, "*Soyons unis et nous serons forts*", ils s'unirent comme des frères en une association de bienfaisance, la mettant sous les ailes de la Religion. Au ciel, ils prirent pour patron le chef de *l'host* céleste, l'Archange St. Michel, et la société s'appela de son glorieux nom. Plantée en bonne terre, vivifiée des célestes rosées, la jeune plante crût à vue d'œil, devint bientôt un arbre colossal couronné de fleurs et de fruits, et les oiseaux du ciel se reposèrent sur ses branches.

Mais voilà qu'une sœur va être donnée à notre Société: elle a pour patron le prince des apôtres, et pour emblème la tiare pontificale; digne émule de son aînée, la jeune société marche à grands pas sur ses traces, car la route pour cette dernière est jalonnée; mais ce sont des frères qui en font partie, les mêmes soldats combattent sous les deux drapeaux, et les deux camps n'en font pour ainsi dire qu'un seul.

La fleur se révèle à son arome: comme un parfum précieux, les nobles exemples des deux associations se sont répandus au loin; et voilà qu'un troisième camp se dresse à leurs côtés—la bannière de Saint Joseph, le père putatif du *Fils de Marie*, flotte à son sommet et ombrage son enceinte; un même but anime ceux qui le peuplent, une même pensée lui a donné le jour, et le nouveau corps humanitaire ne porte pas ombrage aux deux premiers—la céleste *Colombe* déploie ses ailes, et, à son ombre, les trois Sociétés croissent sans alarme et prospèrent promptement.

Faire fructifier en commun les épargnes de la semaine, s'unir dans les nœuds d'une charité réciproque et par là s'attacher à son pays, voilà, comme je l'ai dit au commencement, ce que se proposent ceux qui s'enrôlent sous l'étendard des sociétés de bienfaisance. Et, quand la main de Dieu les frappe, la société vient en aide à ses membres souffrants, et leur rompt et à leur famille le pain de chaque jour.... voilà de la philanthropie! Elle sait ainsi rendre plus douces les souffrances de ses membres et les consoler dans leur détresse, en leur donnant l'assurance qu'elle prendra soin d'eux et veillera sur leurs jours.

Mais quand, dans sa justice inexorable, le Seigneur a décrété la mort de sa créature, qu'il arrache à sa famille le chef qui lui est si cher, qu'il brise les liens qui unissent si étroitement l'époux à l'épouse et le père aux enfants, la Société de Bienfaisance doit alors préparer les baumes qu'elle devra appliquer sur ces cœurs saignants qui ont perdu leur chef et leur unique soutien—elle aidera de ses deniers et la veuve délaissée et les enfants sans support et sans pain, et, par ses soins généreux, sauvera de la misère cette famille de son *enfant*, qui serait si misérable sans son aide.

Voyez-vous ce funèbre convoi qui se dirige en silence vers la terre de la paix? voyez-vous ces hommes qui, la tête basse et voilée de deuil, l'œil morne et la tristesse sur la figure, defilent à pas lents à la suite du char funèbre? Un drapeau encrêpé et semé de larmes d'argent précède leurs pas: vous diriez de vieux vétérans qui ont blanchi dans les camps et sur les champs de la Victoire, menant à sa dernière demeure un soldat, héros comme eux; et cependant, il n'en est rien. Ou plutôt je me trompe, un guerrier, mais, guerrier de la philantrophie—un membre d'une société de bienfaisance, a paru devant son juge! Ses frères reconduisent à leur dernière demeure ses restes mortels, et, uni à eux tous pendant sa vie, il n'est pas abandonné d'eux à ce triste moment, et il est inhumé avec pompe aux frais de la société.

Inutile de parler plus longuement sur ce sujet: les bienfaits des associations de bienfaisance sont connus de tout le monde, et ils sont assez notoires, que je n'ai nul besoin de les mentionner plus longuement. Pourquoi donc, puisque, on ne peut le nier, l'esprit d'association produit de si beaux fruits, ne voyons-nous pas tout le monde se ranger comme un seul homme autour des trois bannières qui portent dans leurs plis les destinées humanitaires de cette localité? Vaine question—bientôt ce beau spectacle se déroulera aux yeux étonnés, et sur ce vaste théâtre, que les scènes seront belles!

Votre obt. servt.

Jean-Bte. Bérard.

Sorel, 5 Mars 1868.

Variétés.

Curieux procès.—Un procès assez original va être porté la semaine prochaine devant le juge de paix du canton de T.... (Seine-et-Marne.) Voici, d'après *l'Epoque*, à quelle occasion:

Au dernier marché de T.... un fermier et un boucher, qui venaient de conclure une affaire, étaient attablés devant une appétissante matelote à laquelle ils faisaient fête. Le boucher, tout en mangeant, tira de son portefeuille un billet de 200 fr. pour payer des moutons que le fermier lui avait vendus.

Le malheur voulut que le billet tombât dans la sauce. Le boucher le repêcha délicatement, puis le tenant entre l'index et le pouce, il le secoua légèrement pour le faire égoutter; mais le chien du fermier, prenant ce mouvement pour une gracieuse invitation, happa le billet et l'avala sans mâcher. Stupéfaction et fureur du boucher.

—Il me faut mon billet. Je vais tuer et ouvrir votre chien.

—Je vous le défends bien: mon chien vaut plus que deux cent francs.

—Alors je ne vous dois rien. Votre chien a touché pour vous, et devant témoins encore..

—Mon chien n'est pas mon caissier. Et puis, dans tous les cas, où est votre reçu?

—Ah! c'est comme ça? Eh bien, nous plaiderons.

—Nous plaiderons.

Voilà où en sont les choses. L'affaire est inscrite pour venir la première devant le juge de paix de T...., qui voudrait bien ce jour-là Salomon à sa place.

Maximilien avait un domestique très-paresseux. Un soir, il l'entendit gémir dans son lit et s'écrier:

—Ah! que j'ai soif! que j'ai soif!

Là-dessus, l'empereur sonna son serviteur, qui saute à bas du lit.

—Qu'y a-t-il, sir, pour votre service?

—Cherche-moi un verre d'eau, dit le comte.

Le verre d'eau apporté, il ajouta:

—Bois-le toi-même, paresseux, puisque tu as soif.

NAISSANCE.

A la Rivière du Loup en haut, le 3 du courant, la Dame du capt. F. A. Garceau, une fille.

BULLETIN COMMERCIAL.

Marché Monétaire.

Or			142
Argent	4	à	4½
Greenbacks	29	à	29

MARCHÉ DE SOREL.

Sorel, 7 Mars. 1868.

	$ cts.		$ cts.
Fleur par quart	8 25	à	8 00
do do ent lbs	4 00	"	4 25
do Bled-d'Inde do	2 00	"	2 20
do de Sarasin do	2 40	"	8 00
Avoine par 40 lbs	0 45	"	0 50
Orge par 56 lbs	0 70	"	0 72
do mil 48 lbs	1 00	"	1 25
Pois par minots	1 00	"	0 20
Bled do do	0 00	"	1 50
Bled-d'Inde 112 lbs	2 00	"	2 40
Sarasin 112lbs	2 00	"	2 40
Patates par minot	0 40	"	0 50
Œufs par douzaine	0 00	"	0 20
Volailles par couple	0 50	"	0 70
Oies do do	0 80	"	1 00
Dindes do do	1 50	"	1 60
Pigeons do do	0 00	"	0 10
Beurre frais par lbs	0 00	"	0 20
do salé do	0 15	"	0 18
Saindoux par lbs	0 14	"	0 15
Miel do	0 10	"	0 12
Lard frais par 100 lbs	7 00	"	8 00
do Mess par quart	21 80	"	22 50
Bœuf par 100 lbs	4 00	"	5 00
Foin par 100 bottes	4 00	"	5 00
Paille do do	2 00	"	3 00
Bois à la corde	3 50	"	4 00

GUERISON D'ULCERES VIFS.

Ascot, 3 août 1866.

Messrs. S. J. Foss & Co., Droguistes, Sherbrooke.

Messieurs,—Je désire certifier la grande efficacité de la *Salsepareille de Bristol*, dans l'espoir d'être utile à d'autres personnes.

J'ai eu pendant beaucoup d'années un ulcère vif à une jambe. J'essayai beaucoup de remèdes sans aucun bon résultat, jusqu'à ce que je commençai à prendre la *Salsepareille de Bristol*, dont six bouteilles m'ont rendu à la plus parfaite santé.

H. PEASE.

Maux de tête nerveux et bilieux.—Tous ces maux proviennent d'un dérangement dans l'estomac et le foie, et aucune médecine jusqu'ici connue ne régularise aussi certainement, ausri vite et aussi entièrement ces organes, que les *Pilules sucrées de Bristol*. Les garanties de cette assertion reposent sur une multitude de témoignages que tous les jurys en ce pays ne peuvent s'empêcher de trouver conclusifs. Par exemple, Edward Warren, de la rue Clinton, Brooklyn, écrit à la date du 14 janvier 1862: "Après avoir souffert pendant huit ans d'un mal de tête continuel, j'ai été guéri par l'usage de deux fioles de *Pilules sucrées de Bristol*. Il y a de cela cinq mois, et depuis je n'ai senti aucun mal." Madame Mary Wilson, femme de Robert Wilson, de Jones Street, New-York dit: "Vos Pilules m'ont rendu ma joie et ma vie. J'ai été presque constamment en proie depuis quelques années à un mal de tête nerveux. Aucune médecine n'avait amélioré ma condition lorsque j'essayai vos pilules; ces pilules n'ont pas seulement chassé la maladie, elles ont encore merveilleusement amélioré ma santé." Elles sont contenues dans des fioles et peuvent se conservées sous tous les climats. 430.

La Salsepareille de Bristol.—Une masse de Salsepareilles contrefaites ont été mises en vogue pendant un court espace de temps au moyen d'un charlatanisme désespéré et sont tombées comme des baguettes de fusées éteintes, depuis l'apparition dans le monde de ce grand spécifique. Pendant plus de trente ans, il a fourni sa carrière en marchant sur les ruines de ses compétiteurs charlatans, qui n'ont eu qu'une courte existence à cause des incomparables succès de la *Salsepareille de Bristol*, qui a suivi

partout les traces des maladies, sous n'importe quelle forme, et son existence a été marquée par les guérisons les plus merveilleuses qui aient jamais donné de la splendeur à l'art médical. Les scrofules, les maladies du foie, les fièvres remittentes ou intermittentes, la dyspepsie, la névralgie et toutes les maladies ulcéreuses et cancéreuses cèdent à ses propriétés merveilleuses, aussi sûrement que l'effet suit la cause. 378

LECTEURS

Voyez et Lisez.

Roxton Falls, 28 sept, 1867.

A M. Devins & Bolton,

Messieurs.—Je fais un devoir de prôner les qualités supérieures de vos Pastilles-à-Vers végétales,

Une de mes petites filles, âgée de onze ans, d'une santé délicate, était troublée de vers qui la fatiguaient beaucoup et j'aime à certifier que vos Pastilles lui ont donné un soulagement immédiat.

Tous ceux de mes voisins qui en ont fait l'essai sont prêts à affirmer que vos Pastilles sont infaillibles pour la guérison des vers.

Votre, etc,

(Signé,) E. ST. JACQUES.

AVIS PUBLIC.

Le soussigné informe le public qu'il a acquis la propriété appartenant autrefois à M. Léon Lavallée, et dernièrement occupée par le Club de Billard de Sorel, située en face du Bureau de Poste, dans un des plus beaux sites de la Ville, et qu'il la vendra à de bonnes conditions.

Il prend de là occasion d'informer aussi le public, et surtout les marchands, qu'il a constamment en mains de **Huile de Charbon** en gros, ainsi que du **BARDEAU** en grande quantité, à des prix réduits.

LOUIS MORRASSE.

Sorel, 5 Mars 1868—1 m.

Vente par autorité de Justice.

LUNDI, le VINGT TROISIEME jour de MARS courant, à ONZE heures de l'avant midi, sera vendu à la porte de l'Eglise de la Paroisse de ST. ROBERT, l'immeuble ci-après décrit, appartenant partie à Joseph Benoit, cultivateur de la Paroisse de St Robert, et partie à ses enfants mineurs, héritiers de feu Pélagie Plante, épouse en secondes noces du dit Joseph Benoit, savoir :

Une terre située dans la dite Paroisse de St. Robert, dans le Rang St. Thomas, d'un arpent, trois perches et cinq pieds plus ou moins de front, sur environ trente arpents de profondeur, tenant par devant au chemin, par derrière à la réserve Ste. Sophie, joignant d'un côté vers le Nord à Pierre Salvas et de l'autre côté à Jean Desrosiers, avec les bâtisses dessus construites.

Pour les conditions s'adresser au Notaire soussigné, dans la Paroisse de St. David.

J. D. PEPIN, N. P.

St. Robert, 7 Mars 1868.—2 i.

AVIS

EST par le présent donné aux cultivateurs de la campagne que tous ceux qui ont mis du cuir pour être tanné à la boutique de Monsieur JODOIN, aient à le réclamer d'ici au PREMIER AVRIL prochain, à la boutique de M Léon Leduc, autrement il sera vendu pour payer le tannage.

Sorel, 29 Février 1868.—umufps.

Liste des Lettres

Non réclamées au Bureau de Poste de Sorel, durant le mois de Février, 1868.

Allard Louis	Mathe Julie
Agnes John	Peloquin Olivier
Aussant Daniel	Paul Calixte
Bruneau Veuve	Paul Pierre
Beauchemin Adéline	Peloquin Thanase
Cournoyer M.	Peloquin Madame
Courénoyer Pierre	Pelopuin Adelle
Charland Moïse	Peloquin André
Courchaine Joseph	Paulet Alexis
Cournoyer Françoise	Paul Jacques
Cournoyer Baptiste	Paul Joseph
Charbonneau Théodore	Paul Pierre
Dougherty Hugh	Paul Louis
Dray Louise	Paul Joseph
Dought James	Peloquin Pierre
Gauthier Charles	Pepin J. D.
Gun Milly	Pélissier Veuve
Gervais Michel.	Peloquin Régisse
Gendron Olivier	Quéry M.
Ladébauche Louis	Rouleau Alexandre
Larochelle Pierre	Sevigny James
L'abbé L.	St George Clément
Léveillé Alfred	Sancaster David
Lacombe Louis	St. Arnaud Henry
L'abbé Celestin	Trembly Michel
Lebœuf Joseph	Vandale Hilaire
Lavallée Esther	Vandal Désange
Laforêt Joseph	Wright Boiler Maker
Labrec Agent	Lacroix Adolphe
Lingtôt Tqomas	Martin Olivier
Lamoureux Louis	

A. A. LORD,
Dép. Mtre. P.

Sorel, 7 Mars 1868.

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Richelieu.

Avis Public EST DONNÉ que LUNDI, le SEIZIÈME jour du mois de MARS courant, à ONZE heures de l'Avant-Midi, à la porte de l'Eglise de la Paroisse de ST. BARTHELEMI, dans le district de Richelieu, par ordre du protonotaire de la Cour Supérieure de la Province de Québec, dans le dit district de Richelieu, en date du vingt neuvième jour du mois de février dernier, mil huit cent soixante-huit ; Seront vendus en justice, au plus haut et dernier enchérisseur, à encan public, sur enchères reçues publiquement, par le notaire soussigné, qui, par le dit ordre, à été commis pour conduire les procédés de la dite vente, les immeubles ci-dessous décrits, dépendant de la succession de feu Octave Grenon et Constance Gagnon, sa défunte épouse, et appartenant à leurs enfants mineurs :—sujets aux charges et conditions de Vente qui seront là et alors lues publiquement, et qu'on peut connaître auparavant, en s'adressant au Notaire soussigné, savoir :—

1o. Un lopin de terre sis et situé dans le Rang d'York, dans la Paroisse de St. Barthélemi, dans le district de Richelieu, de la contenance d'environ dix-huit perches de front, sur neuf arpents plus ou moins de profondeur, borné en front, par le chemin de la Reine, par derrière, par Joseph Dudemaine, d'un côté, par Dame Veuve Etienne Félix Côté et de l'autre, partie par François-Xavier Gagnon, Joseph Sylvestre ou représentants, et partie, par Joseph Malbœuf, avec une maison, une grange, un hangar et une écurie.

2o. Un lopin de terre situé dans la concession du Nord, dans la dite Paroisse de St. Barthélemi, de la contenance de deux arpents et dix-huit pieds de largeur, sur environ cinq arpents plus ou moins de profondeur, borné en front, par le Fleuve St. Laurent, par derrière, partie, par un nommé Brûlé et partie, par Joseph Dudemaine et Vincent DesRosiers, d'un côté, par Paul Maurais et de l'autre, par Amable Drainville.

3o. Un autre lopin de terre sis et situé dans la concession du deuxième Nord, dans la susdite Paroisse de St. Barthélemi, de la contenance de vingt deux pieds de front, sur environ dix-neuf arpents de profondeur, borné en front, par François Denis, par derrière, par Edouard Gilbert, d'un côté, par le dit François Denis et de l'autre, par Norbert Monfils, sans aucune bâtisse dessus construite.

4o. Enfin une terre en bois debout, située dans le sixième rang de la seigneurie d'York, dans la dite Paroisse de St. Barthélemi, de la contenance d'un arpent et demi de front, sur environ neuf arpents de profondeur, bornée en front, par François Beaupré, derrière, par la Rivière St. Cuthbert, d'un côté, par Edouard Jacques et de l'autre, par François Pepin dit Lachance, sans bâtisse.

T. E. ROULEAU. N. P.

St. Barthelemy 4 Mars 1868.—2 i.

SOUVENIR DE L'ŒUVRE DES Zouaves Pontificaux

EN CANADA,

A vendre au Bureau de *La Gazette de Sorel.*

PRIX :—30 SOUS.

ENVOIS AMERICAINS,—ESCOMPTES,

DÉPARTEMENT DES FINANCES

Douane, Québec, 6 mars 1865.

IL est ordonné par l'Hon. Ministre des Finances que désormais des avis hebdomadaires soient publiés et fournis aux Collecteurs des Douanes, au sujet du taux de l'escompte alloué sur les envois américains, lequel doit être en proportion du prix de l'or, tel que représenté par l'Echange, à un taux égal à celui-ci.—Ces avis doivent être publiés chaque samedi dans la Gazette du Canada.

R. S. M. BOUCHETTE.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,

Ottawa, 4 Mars 1868.

EN conformité à l'ordre susdit, avis est par le présent donné que l'escompte autorisé est déclaré être maintenant de 30 par cent, lequel percentage de réduction sera continué jusqu'au prochain avis hebdomadaire et s'appliquera à tous les achats faits aux Etats-Unis durant cette semaine.

R. S. M. BOUCHETTE.

Acte concernant la Faillite 1864
ET SES AMENDEMENTS.

En l'affaire de OCTAVE LACHANCE, commerçant de la paroisse de St. Gabriel de Brandon, dans le District de Richelieu.

Avis Public Est par les présentes donné que le dit Failli a déposé ce jour à mon bureau un acte de composition et de décharge de ses Créanciers, lequel sera sujet à objection et aux oppositions jusqu'à LUNDI, le SIX AVRIL prochain, inclusivement.

G. I. BARTHE,
Syndic Officiel.

Sorel, 27 Fév. 1868—4ins

Acte concernant la Faillite 1864
ET SES AMENDEMENTS.

En l'affaire de OCTAVE LACHANCE, commerçant de la Paroisse de St. Gabriel de Brandon, dans le District de Richelieu.

Le Soussigné a déposé un consentement de ses Créanciers à sa décharge, et Samedi, le Seizième Jour de Mai prochain, il s'adressera à aucun des Honorables Juges de la Cour Supérieure, siégeant dans et pour le District de Richelieu, pour en obtenir une signification.

OCTAVE LACHANCE,

Sorel, 27 Fév. 1868—2m.

MÈRES SAUVEZ VOS ENFANTS!

IL N'Y A PLUS DE VERMIFUGES!

On ne se sert plus D'Huiles Empoisonnées On n'emploie plus ces

POUDRES NAUSEABONDES

Dont la vue seule cause tant de dégoût aux enfants qui sont troublés par les vers.

LES PASTILLES-A-VERS VÉGÉTALES DE DEVINS

Sont les seules que nous puissions recommander : c'est la préparation la plus simple, la plus sûre et la plus efficace que l'on puisse administrer pour la destruction des Vers.

Voici un résumé de leurs qualités supérieures

Elles sont purement végétales,
Elles sont agréables au goût et à la vue,
Elles sont faciles à administrer, et
Leur efficacité est sans parallèle

Dans les milliers de cas où elles ont été employées les résultats les plus satisfaisants ont été apparents et les pères, mères s'empressent d'eux-mêmes de prôner leur supériorité incontestable sur tous les autres remèdes. Un autre avantage d'une importance majeure est celui-ci : on peut les donner à prendre aux enfants les plus délicats et en très bas-âge sans craindre aucuns résultats fâcheux.

AVIS IMPORTANT.—Le succès immense qu'ont obtenu ces PASTILLES a fait surgir nombre d'imitations frauduleuses, nous prions donc les acheteurs de s'assurer qu'on ne leur vend pas un article falsifié. Les vrais PASTILLES-A-VERS recommandées ci-haut sont estampillés "DEVINS" et sont mises en boîtes de TRENTE PASTILLES avec les directions au long et ne sont jamais vendues à l'once ou à la livre.

On peut se les procurer chez tous les principaux Droguistes de la ville, et en gros et en détail chez

DEVINS & BOLTON,
CHIMISTES.
Près le Palais de Justce
Montréal

12 octobre—30 hm E P. Q,K.,

L'EVENEMENT.

Ce journal est publié à trois éditions :

La première paraissant tous les jours, à 2 heures de l'après-midi :

La seconde paraissant trois fois par semaine : le lundi, mercredi, et vendredi à 1 heure de l'après-midi ;

La troisième paraissant une fois par semaine, le jeudi soir.

L'édition de trois fois par semaine contiendra tout ce qui aura été publié dans l'édition quotidienne.

L'édition hebdomadaire contiendra ce qui aura paru de plus intéressant dans les six numéros de la semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition-quotidienne.

Un an payable d'avance....	$5,00
Six mois.....	2,50
Un an payable durant l'année..	6,00

Edition semi-quotidienne.

Un an payable d'avance....	$3,00
Un an payable durant l'année..	4,00

Edition hebdomadaire.

Un an payable d'avance.....	$2,00
Six mois.....	1,00

Bureaux à Québec ; No. 1 rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

Succursale à Montréal, MM. Fabre et Gravel, libraires, rue St. Vincent, et à Sorel, au bureau de la *Gazette.*—1m.

NOUVEAU MAGASIN ET NOUVELLES MARCHANDISES

209

MAGASIN AUTREFOIS OCCUPE PAR J. H. WRIGHT, PLACE DU MARCHE, SOREL

Le soussigné informe le public de Sorel et des environs, qu'il a ouvert un nouveau magasin, et qu'il a reçu un assortiment considérable de Marchandises Sèches du dernier goût. Il est amplement fourni

D'Indiennes, Coton jaune, Shirting, Casimir noir,

et il vend des habits confectionnés dans tous les goûts, ainsi que des Chaussures, Chapeaux, Casques, etc.

Ayant pris pour devise : *Débit rapide et petits profits*, il vend ses effets au plus bas prix possible, défiant de pouvoir s'en procurer de meilleurs nulle part à aussi bon marché.

BONNES INDIENNES de 11 cts à 18 cts. COTON JAUNE de 9 cts. à 16 cts FLANELLE, toute laine, 30c

Venez voir et vous serez convaincu vous même que c'est le magasin ou vous pouvez acheter aux conditions les plus faciles.

JOHN CARO.

SOREL, 18 Septembre 1867.

Brasserie de Sorel, Bière A Vendre.

On trouvera constamment à la brasserie de Sorel, maintenant en la possession du soussigné à titre de bail, une grande quantité de bière de première qualité, en tonnes ou en barils de 30-15-10-5 gallons et en bouteilles. Les familles de la ville de Sorel seront servies à domicile, suivant leurs désirs. Tous ordres de la campagne seront promptement servis. Le plus haut prix du marché sera payé pour l'orge.

MM. L. G. Authier et L. G. Guertin agissent comme mes agents, pour la vente de la bière et achats de grains.

J. B. L. PRÉCOURST.

Sorel, 17 Janvier 1868.—6m

PROFITEZ DE L'OCCASION!!!

Votre Mémoire Vivra!

Si vous vous rendez à l'Etablissement de PHOTOGRAPHIE de

T. NETTLETON.

NO. 1 RUE DU ROI—SOREL.
VIS-À-VIS LE MARCHÉ.

C'EST le meilleur Etablissement, Entre Québec et Montréal, pour se procurer des PORTRAITS supérieurs. Et c'est le seul endroit dans les campagnes où votre portrait peut être pris suivant tous les goûts et de toute grandeur, depuis le plus petit jusqu'à la grandeur naturelle et aussi bien, sous tous les rapports, que dans les meilleurs établissements des grandes Cités, et au même prix. Des portraits de personnages distingués et de charmantes *vues* sont aussi en vente à son Etablissement.

T. NETTLETON,
Photographe—Sorel.

5 Décembre 1867—1an.

A VENDRE.

UN Magnifique MOULIN à Scier et un Moulin à Farine contenant trois Moulanges, ainsi qu'un Moulin à Bardeaux, Scies rondes pour déligner le bois et faire la latte. Le TOUT est situé à un mille et demi de l'Eglise de St. Guillaume d'Upton.

—DE PLUS :—

120 Arpents de terre attenant au moulin Conditions faciles ; Un tiers comptant et le reste de la somme à long terme.

S'adresser sur les lieu à
LEON DESSERT.

St. Guillaume d'Upton, 27 Nov. 1867—3 m

A Vendre.

UN EMPLACEMENT situé dans le Village d'Yamaska, sur lequel est bâti deux maisons en bois, lambrissées en briques et autres dépendances. L'emplacement sera vendu en tout ou en partie à l'avantage de l'acquéreur.

Pour conditions s'adresser à
PAUL PAYAN—N. P.,
St. Michel d'Yamaska,
Ou à A. GERMAIN—*Avocat*
Sorel.

12 Février 1868.

P. BEAULAC

Huissier du Banc de la Reinect Huissier de Cour Supérieure, District de Richelieu.

Sorel, 11 aout 1866.

A LOUER.

Possession au 1er Mai prochain.

LE QUAI

—des Héritiers Wurtele A SOREL.

S'adresser à
A. C. WURTELE,
Agent.

Rivière David, Déc. 1867.

RÉDUCTION DE PRIX.

HISTOIRE DES ABENAKIS,

1 *Vol. de* 660 *Pages.*

PAR L'ABBE J. A. MAUREAULT.

Le prix de vente est réduit de $1.50 à $1. A vendre chez tous les Libraires du Canada et à la Librairie de *La Gazette de Sorel.*

7 Octobre 1867.

AVIS.

☞ *Abonnez-vous à "La Gazette de Sorel", publiée deux fois par semaine et à meilleur marché que tous les autres journaux bi-hebdomadaires du Canada.* $2 *seulement, payables d'avance sinon* $2.50.

LE TRADE REVIEW.
AND
Intercolonial Journal of Commerce.
FOR 1868.
Volume IV.

JOURNAL hebdomadaire, commercial et financier publié à Montréal tous les Vendredis.

Prix : $3 par année, payable invariablement d'avance.

Le "Trade Review," pour 1868 contiendra, en outre des articles sur des sujets commerciaux et financiers en général fournis par les écrivains les plus capables en Canada et des rapports des événements ayant trait au commerce du pays, les rapports des marchés en gros de Montréal, Hamilton, Toronto, St. Jean d'Halifax et d'autres points de la Puissance avec des des listes des prix en gros des Epiceries, Vins, Spiritueux, Liqueurs, Quincaillerie, Drogues, Huiles, Peintures, Savons et Chandelles, Cuir, Bottes et Chaussures, produits fourrages ; les prix du grain tous les jours, les derniers prix des banques, chemins de fer, mines, fonds du gouvernement et autres tant ici qu'à Londres ; un rapport hebdomadaire, de l'état du marché monétaire, avec les cotes de l'échange Sterling ici et à New-York, le prix de l'or, le cours des E. U., l'argent, etc.; etc. ; les états officiels des banques et des chemins de fer ; une liste de banqueroutes nouvelles chaque semaine ; les annonces d'affaires des principaux marchands et manufacturiers de la Puissance ; informations toutes spécialement précieuses aux marchands de campagne transigeant des affaires avec les importateurs et les manufacturiers.

Quant aux annonceurs, "Le Trade Review" par sa grande circulation dans l'Est comme dans l'Ouest offre des avantages supérieurs à ceux d'aucun autre journal en Canada, attendu qu'il n'y a point de ville ou de village en ce pays où l'anglais est compris dans lequel il n'est pas introduit.

Toutes les communications doivent être adressées aux

Propriétaires du "Trade Review,
No. 4 Echange des Marchands,
MONTREAL.

18 Janvier 1868—3mois.

Acte concernant la Faillite 1864
ET SES AMENDEMENTS.

En l'affaire de PASCHAL DAUPLAISE, Commerçant de la Paroisse de St. François du Lac, dans le District de Richelieu.

Le soussigné a déposé un consentement de ses créanciers à sa décharge, et SAMEDI le SEIZIÈME jour de MAI prochain, il s'adressera à aucun des honorables juges de la Cour Supérieure siégeant dans et pour le District de Richelieu pour en obtenir une ratification.

PASCHAL DAUPLAISE.

Sorel, le 7 Février 1868.—2 m

PILULES VÉGÉTALES SUCRÉES DE BRISTOL

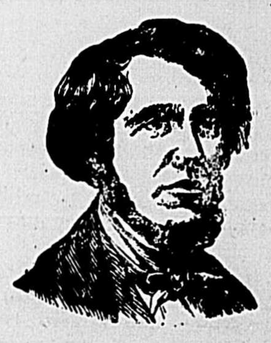

LE GRAND REMÈDE
POUR TOUTES LES MALADIES
DU FOIE ET DE L'ESTOMAC
et des Intestins.

Renfermées dans des fioles de verres et garanties pour

Se conserver dans tous les Climat

Ces pilules sont préparées expressément pour opérer de concert avec le roi des purificateurs du Sang, a SALSEPARILLE DE BRISTOL, dans toutes les affections provenant d'humeurs viciées ou d'un sang impur. Les malades les plus abandonnés ne doivent pas désespérer. Sous l'influence de ces deux GRANDS REMÈDES, des maladies considérées jusqu'ici comme incurables disparaissent promptement et d'une manière permanante. Dans les maladies scrhumaines, ces Pilules sont le remede le plus sûr le plus prompt et le meilleur qui aient jamais été préparé. On doit y recourir sans retard

Dyspepsie ou Indigestion, Maladie de Foie, Constipation, Hémorroides, Maux de têtes, Hydropisie.

Depuis bien des années, ces Pilules sont employées dans la pratique quotidienne, toujours avec les meilleurs résultats, et c'est avec la plus grande confiance qu'on les recommande à ceux qui souffrent. Elles sont composées des Extraits de Baumes Végétaux les plus coûteux, les plus purs et les plus excellents en raison de leur prix élevé. La combinaison de leurs rares propriétés médicinales est telle que, même dans des maladies invétérées et graves, où d'autres remèdes avaient complètement échoué, ces Pilules extraordinaires ont effectué des cures promptes et radicales.

DEVINS & BOLTON,
HENRY, SIMPTON & Co., Montréal.
Agents pour le Canada, et en vente chez tous les Pharmaciens accrédités.

Sorel, 11 Mai 1867.

THE

Lancashire Insurance Company

(FIRE & LIFE

OF

MANCHESTER, England.

(Incorporated by Act of Parliament.)

Capital :—Ten millions Dollars.
Invested in Canada $100,000.

Fire & Life Insurances effected on liberal terms. Life Policies issued on whole life and endowment plans at rates consistent with security

WILLIAM HOBBS, Gen. Agt.
Corner Place d'Armes and Notre Dame Street
MONTREAL.

WILLIAM KELLY,—*Agent*

For the County of Richelieu.

4 Janvier 1868—ua.

Madame Reneur

Tout en remerciant ses amis et le public en général, pour l'encouragement libéral qu'elle en a reçu, a l'honneur de les informer qu'elle a constamment en mains un assortiment considérable et varié d'objets de goût et de fantaisie tels que :
Joujoux pour enfants,
Perles de toutes sortes,
Fil, Boutons, Tapisseries, etc,
Et de plus un assortiment de cadeaux pour le jour de l'an, des plus variés et des mieux choisis, et autres articles trop nombreux à détailler.

Madame Reneur informe de plus les dames qu'elles pourront faire estamper chez elle, toute espèce de broderies en braid et en fil, sur toile, coton, soie, velours et laine. Le tout à des prix très réduits. Elle espère, par l'attention qu'elle portera à satisfaire le public, mériter une part de son patronage.

MAGASIN EN FACE DU MARCHE.
Avant d'aller ailleurs, visitez l'établissement de Mme. Reneur.

Sorel, 7 Décembre 1867.—3m

ON Trouvera Constamment

A

L'Etablissement de "La Gazette de Sorel"

LES ARTICLES SUIVANTS:

Livres de Prières et de Piété, du meilleur choix; Livres de Littérature, d'Histoire, Français et Anglais ; Fournitures d'Ecoles et de Bureaux ; Livres de Récompenses, Papiers et Enveloppes de toutes sortes ; Papier à Envelopper, Atlas divers de Géographie, Cahiers d'Ecritures, avec Exemple et sans Exemple, Encre Noir Rouge et Bleu, Plumes, Crayons de mine, Crayons d'Ardoise, Porte Plume, Ardoises, Mèches pour Cire à cacheter, Crayons à manche d'argent, d'ivoire, etc. Pains à cacheter. Papier à Dessin, Cahiers de Dessin. Papier de Couleur, de Soie et de Coton, pour Fleurs. Papier Argenté et Doré. Gravures et Images de toutes grandeurs. Des Secretaires, Chapelets, Médailles, Cocos pour Chapelets. Albums à Photographies. Blancs de Billets. Mucilages. Portefeuilles, Porte-Monnaie. Livres de Mémoire, Cartes à jouer. Images Encadrées, Livres Blancs de toutes espèces, Pass-Books. Objets de Fantaisie pour Dames et Messieurs. Cahiers de Musique. Papier à Journaux, Journaux d'Ecole. Affiches pour Maisons, Magasins et Bureaux. Boîtes d'Enveloppes, Calendriers de toutes sortes. Boîtes de goût. Médaillons, Jeux de Dames Jeux de Loto. Plumes d'Oie, Blancs pour Notaires. Avocats, Commissaires, Juges de Paix, Municipalités. Papier pour copier Tapisserie. Cordons et Rubans pour Bureaux, Elastiques. Musique, Papier pour Musique. Bill Leadings

Venez, vous verrez et vous achèterez quelque chose dont vous aurez besoin.

Dépot de Poeles

DE LA

RUE CRAIG, No. 526

(Près de la Côte de la Place d'Armes.)

Poêles à Charbon Brillant pour Passages
do Albanian " do
do Northern Light
do Railroad "
Poêle à salon pour bois ou charbon
Poêles de Cuisine à Charbon de "Polar."
Poêles de Cuisine à Bois "Standard
Poêles à Bois "Royal Cook"
Avec Plaques et Tuyaux à Eau, etc., etc
MEILLEUR & CIE.

4 octobre 1865

F O R G E.

Augustin Portelance

RUE CHARLOTTE—SOREL

☞Là où l'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix modérés et à des conditions libérales. Ainsi que du Charbon de première qualité. Du fer de toutes espèces ainsi que de l'acier.

On trouvera aussi des roues de voitures de plusieurs proportions.

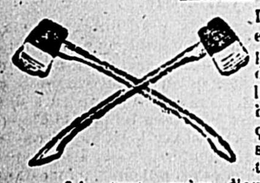

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa Forge est maintenant bien monté pour faire tout espèce d'ouvrage en fer tels que :

H A C H E S

de meilleure qualité, Ferrures pour bateaux à vapeur, Moulins, etc. et tout ce qui est nécessaire aux bâtiments, et en général, tout espèce d'ouvrage de fer garantis de meilleure qualité possible.

Il se flatte de pouvoir mériter une large part le patronage public.

AUGUSTIN PORTELANCE

Sorel 16 Octobre 1862.—

Mode d'Hiver

Pour 1868.

Enseigne du MOUTON Noir,

Place du Marché Sorel.

A. BOUCHER,

TAILLEUR.

Sorel 13 Août 1862.

W. LUNAN

BOULANGER

CONFISEUR ET EPICIER
EN GROS ET EN DETAIL
RUE DU ROI, SOREL.

SOUVENEZ-VOUS DU
MAGASIN ACHALANDÉ

Sorel 22 janvier 1862.—12 avril 59.

W. LUNAN,

BAKER

CONFECTIONER & GROCER
WHOLE SALE & RETAIL.
KING STREET SOREL
Remember the Old Stand

Joseph Moisan

Ferblantier.

RUE AUGUSTA—SOREL.
(En face du Marché.)

M. Moisan prend la liberté d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il a acheté la part que M. L. Lavallée avait dans son magasin de ferblanterie, et qu'il est toujours prêt à servir les demandes, comme par le passé

Il espère que le bas prix et la promptitude avec laquelle il servira les demandes, mérite une part de l'encouragement du public.

N'oubliez pas la place, rue Augusta, en face du marché Sorel.

JOSEPH MOISAN

Sorel, 3, Oct. 1867 3m

ODOUS KALLUNTERIOS

OU

L'EMBELLISSEUR DES DENTS.

POUR LES DENTS ET LES GENCIVES.

ODOUS

Cette agreable préparation pour les dents ne contient pas d'acide ou autres ingrédients délétères. Ne vous laissez pas effrayer par le nom. Demandez l'EMBELLISSEUR DES DENTS si vous ne pouvez prononcer le mot grec. Vous trouverez que

L'ODOUS

est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE.

NETTOIE LES DENTS, BLANCHIT LES DENTS, DURCIT LES GENCIVES ET DONNE UNE BONNE ODEUR A LA RESPIRATION.

KALLUNTERIOS

"Je regarde l'ODOUS KALLUNTERIOS comme une bonne préparation pour nettoyer et conserver les dents.

J. A. BAZIN, Dentiste."

"J'ai expérimenté et analysé avec soin l'ODOUS KALLUNTERIOS et j'ai trouvé qu'il ne contient rien de délétère pour les dents. C'est pour moi un plaisir de le recommander au public comme une excellente et sûre préparation.

C. W. WEBB, Dentiste."

"Ayant examiné les ingrédients qui composent l'ODOUS KALLUNTERIOS, je le considère comme un bon article pour la conservation des dents et des gencives.

C. BREWSTER, Chirurgien-Dentiste."

Paix avec la Poudre 37½ Cts. sans Poudre 25 Cents.

Les précieuses médecines ci-dessus sont à vendre dans toutes les Pharmacies et les Magasins de la Province du Haut et du Bas-Canada, et si aucun marchand désire renouveler son approvisionnement, il n'a qu'à s'adresser aux propriétaires

BARNES, HENRY & CO.
513 et 515, Rue St. Paul, M

ELIXIR

Balsamique Végétal

du Révd. N. H. DOWNS.

L'ELIXIR DE N. H. DOWNS

GUERIT LA TOUX, LE RHUME, LE CROUP ET TOUTES LES MALADIES DE LA GORGE, DE LA POITRINE ET DES POUMONS.

PRIX 25 CENTS ET 50 CTS.

La meilleure, la plus essayée, la plus sûre et la plus infaillible médecine qui existe contre la toux. Il a été la première médecine du peuple depuis plus de 32 ans. Il est le

MÉDECIN DE FAMILLE

de milliers de familles.

Ayez-le toujours en mains, car son usage fait à propos vous sauvera plus d'une douleur et plus d'une pleurésie.

Une maladie qui durait depuis trente ans enfin guérie :

Je certifie que ma femme a été pendant plus de trente ans affligée d'une toux assez gênante quelque fois pour produire la fièvre et la prostration. Après avoir à peu près tout essayé, un de mes amis m'engagea à essayer

L'Elexir Balsamique de Downs

et je vous assure que son usage a produit les meilleurs résultats. Elle peut maintenant sortir de la maison et s'occuper des affaires du ménage, ce qu'elle n'avait pas fait depuis des années.

Je le recommande sincèrement comme la meilleure médecine pour la toux qui ait jamais été mise devant le public sans exception.

JONATHAN SPRAGUE.

Duxbury, Vt., 21 mars 1859.

Hubert Drolet.

CAROSSIER.

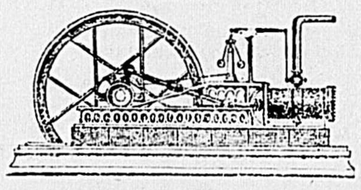

SOREL.

Tout en remerciant ses pratiques pour l'encouragement qu'il a eu jusqu'aujourd'hui, prend la liberté d'informer ses amis et le public en général que malgré le déplorable incendie qu'il vient d'éprouver il continuera d'avoir une variété de VOITURES D'HIVER et D'ETÉ, COUVERTES, AVEC SOUFFLET, WAGONS, etc., etc., des mieux finies et d'après les modèles les plus élégants et les plus nouveaux.

Il a déjà pris et fait arrangemens pour satisfaire toutes ses pratiques et espère que encouragement du public et de ses amis de partout ne lui fera pas défaut

Il fera aussi toutes espèces de voitures à ordre et suivant le goût des personnes qui les demanderont.

Le tout à des prix modérés et comme toujours aux conditions les plus libérales.

SI VOUS VENEZ A SOREL POUR ACHETER UNE VOITURE, N'OUBLIEZ PAS L'ANCIENNE BOUTIQUE DE

Hubert Drolet

Sorel 3 Janvier 1866.

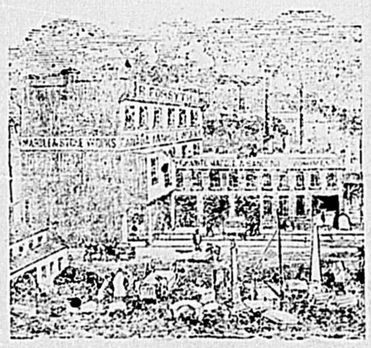

CANADA STONE & MARBLE HYDRAULIC WORKS.

ROBERT FORSYTH,
Importer and Manufacturer of
MARBLE AND GRANITE

MONUMENTS & HEAD STONES.

Flagging, Ohio Building Stones and Grindstones,
St. Gabriel Lock, No. 552 William Street
MONTREAL.
Cabinet Makers and Plumbers' Marelb made to any Pattern.
All kinds of Stone and Marble Floor Tiling.

EDW. O'HEIR,
Agent.—Sorel.

Sorel, 9 Février 1867.—ua

G. I. Barthe,

AVOCAT,
RUE DU ROI.—SOREL

G. I. Barthe,

SYNDIC OFFICIEL.
Pour le District de Richelieu.
Sorel, 23 Décembre 1865.

G. I. Barthe,

OFFICIAL ASSIGNEE.
For the District of Richelieu.
Sorel 23rd., December 1865.

GAULTIER & BRASSARD,

AVOCATS.
BUREAU, RUE PHIPPS,

SOREL,

M. Brassard suivra regulièrement le circuit de St François du Lac et de Drummondville.
Sorel, 14 nov. 1863.

Olivier et Armstrong.

AVOCATS.
Bureau vis-à-vis le Palais de Justice, Sorel

M. Armstrong, réside à Sorel, M. Olivier à Berthier mais il sera au Bureau à Sorel tous les Samedis, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3 h P. M.

L. A. OLIVIER.
JAMES ARMSTRONG.

Sorel 3 Août 1865

W. H. CHAPDELAINE,

NOTAIRE.

Rue King, en face du Bureau de *La Gazette de Sorel.*
Sorel, 22 Juin 1867.

H. ST. LOUIS,

NOTAIRE PUBLIC.

A transporté son bureau dans sa nouvelle batisse, Rue George, seconde porte du coin des Rues George et Phipps.

Résidence privée première porte du coin.

Sorel, 13 Octobre, 1866.

N. CASAUBON,

NOTAIRE.

Résidence au Bureau de *La Gazette de Sorel.*
Sorel, 13 Décembre 1865.

J. A. E. GENEREUX,

HUISSIER
ET
AGENT COLLECTEUR.
Bureau à Berthier (Ville).
J. A. E. GENEREUX

22 Fév. 1868.—nm.

ST. LAWRENCE

Classical & Commercial School

ESTABLISHED IN 1863.
EDWD C. ALLEN
Proprietor and Maste

Sorel, Sept 15th 1866

A MM. LES NOTAIRES.

Comme nous avons en mains un assortiment considérable de formules pour Notaires, nous les offrons en vente à la Librairie de "La Gazette de Sorel," à vingt-cinq par cent de diminution.

25 septembre 1867.

HOME.

Assurance contre le Feu.

Approuvée par les Messieurs suivants du parlement Canadien :

HONS. ALBERT KNIGHT,—Stanstead.
" GEO. IRVINE,—Québec.
" T. J. C. ABBOTT,—Montréal.
" W. H. WEBB,—Richmond,
" M. C. CAMERON,—Toronto.

S. LaPalme,

NOTAIRE—*Agent*
Coin des Rues Augusta et Elizabeth

Sorel, Janvier 1868.—Ua.

Royal Insurance Company.

Capital.....£.2,000,000 stg.

Is one of the largest companies in the world, has ever been distinguished for the promptitude and the liberality of its settlements.

Liverpool and London and Globe Fire and Life Insurance Company.

CAPITAL.....£2,000,000Strg

THE undersigned is prepared to effect Insurance at either of the above company at a Low a Rate as is taken by any first class company.

JAMES MORGAN,
Agent.

Sorel, 7 Mai 1865.

Etablie en 1832.

LA

Salsepareille

DE

BRISTOL

En grande Bouteille d'une quarte.

Le Grand Purificateur du Sang

L'usage en est surtout recommandé pendant le printemps et l'été.

Quand le sang est épais la circulation gênée, et les humeurs du corps rendues malsaines par les lourdes et grasses secrétions des mois d'hiver. Ce détersif, inoffensif quoique puissant nettoie toutes les parties du système, et doit être employé tous les jours comme

Boisson de Régime.

par tous ceux qui sont malades, ou qui veulent prévenir la maladie. C'est la seule préparation naturelle et simple pour la guérison durable des cas les plus dangereux et les plus enracinés de Scrofules ou Mal du Foi, de plaies anciennes, de Boutons, de Tumeurs, d'Abcès, d'Ulcères, et de toutes sortes d'Eruptions Scabieuses. C'est aussi un remède sûr et infaillible pour la Catarrhe, l'Impétigo, les Dartres, la Teigne, le Scorbut, la "Syphilis ou Mal Vénérien," les Tumeurs et les Affections Névralgiques, la Débilité Nerveuse et Générale du Système, la perte de l'Appétit, la Langueur, les Etourdissements, et toutes les Affections du Foie, les Fièvres intermittentes, les Fièvres Bilieuses, les Frissons, la Fièvre lente, et la Jaunisse.

Garantie la plus puissante et la plus pure Préparation de

VÉRITABLE SALSEPAREILLE DE HONDURAS

qui soit mise en vente.

C'est le meilleur, et, en réalité, le seul remède sûr et infaillible pour la guérison de toutes les maladies résultant d'un état vicié ou impur du sang, ou de l'usage excessif du Mercure.

Les malades peuvent demeurer assurés qu'il n'y a pas la moindre parcelle de substance MINERALE MERCURIELLE, ou autre substance vénéneuse dans ce remède. Il est parfaitement inoffensif, et peut être administré aux personnes qui sont arrivées au dernier degré d'affaiblissement et de maladie, et aux enfants les plus jeunes, sans leur faire le moindre mal.

On trouve des indications détaillées sur la manière de prendre ce précieux remède autour de chaque bouteille.

DEVINS & BOLTON, HENRY, SIMPSON & Co., Montréal, agents pour le Canada et en vente chez tous les pharmaciens accrédités.

Sorel 1 Mai 1867.

Thé ! The ! Thé !

ACHETEZ VOTRE THÉ
DIRECTEMENT
DES

IMPORTATEURS.

La Compagnie de "Marchands de Thé" de Montréal, venant de recevoir une grande quantité de thé vert et noir, appellent l'attention des Marchands, Hôteliers et autres à visiter leur établissement.

Les Acheteurs de thé en gros sauveront de l'argent en achetant directement des Importateurs.

Tous ordres pour Boites de 25 livres et au-dessus seront mis à toutes stations de Rail Road en Canada sans frais de transport.

Les acheteurs demeurant au-delà des stations du Rail Road, voudront bien envoyer leurs demandes par la malle, et ils n'auront pas de transport à payer jusqu'à la station la plus prochaine.

Le Thé sera envoyé immédiatement après réception d'un ordre contenant de l'argent par la malle, ou dans toutes autres places où l'argent pourra être collecté par un homme autorisé à le faire.

Nous ne chargerons pas de discompte sur l'argent comptant. Nous ne vendrons pas moins de 25 lbs, l'emballage du thé noir étant par boîte de 25 lbs, 50 lbs, 90 lbs et de 100 lbs, le thé vert, étant par boîte de 60 à 80 lbs : Des qualités de thé qui ne sont pas mentionnées dans cette annonce sont vendues à aussi bon marché que les autres. La compagnie est décidée de tenir une vente régulière sur le marché de Montréal où toutes les qualités et les prix seront visibles.

BLACK TEA.

COMMON CONGOU, Broken Leaf, Strong Tea,	$0.45
Fine flavoured new season, do,	0.55
Excellent full flavoured, do,	0.75
Sound oolong,	0.45
Rich flavoured do.,	0.60
Very fine do. do.,	0.75
Japan,	0.58
Very fine do.,	0.75

GREEN TEA.

Twankay, Common,	$0 38
Fine do.,	0.55
Young hyson,	0.60
Fine do.,	0.75
Superfine and very choice,	1.00
Fine Gunpowder,	0.85
Extra superfine do.,	1.00

Reductions made to buyers of Five Chests and upwards.

Il y a des réductions pour ceux qui hètent cinq caisses et plus

15 août 1867—1an

Liniment du Vermont

DE

HENRY.

LINIMENT DE HENRY

POUR LA GUÉRISON DE LA NEUVRALGIE, RHUMATISME, MAL DE TETE, MAL DE DENTS, COLIQUES, CHOLERA-MORBUS, DIARRHÉE, ET DE TOUTES LES DOULEURS EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES.

PRIX SEULEMENT 25 CENTS.

Nous désirons désabuser le public de l'idée populaire mais erronée que le Liniment n'est qu'une lotion. Il sert aussi bien comme remède intérieur qu'extérieur et des centaines de cas de colique, choléra morbus, diarrhée et autres désordres de l'estomac guéris par son usage, attestent sa grande valeur dans tous les cas. Il est composé avec beaucoup de soins et contient plus d'ingrédients dispendieux qu'aucune autre médecine du même genre.

"Je me suis servi du LINIMENT DE HENRY avec le meilleur résultat.

Juge SMITH.

"Votre LINIMENT DU VERMONT m'a guéri d'un Rhumatisme que j'avais dans les membres et pour le bon effet duquel vous pouvez croire que je vous suis très reconnaissant.

T. QUESNEL."

"La douleur était très grande mais elle a disparu en quelques minutes par l'usage du LINIMENT.

W. GIBSON."

"Je m'en suis souvent servi pour les maladies des boyaux et je ne me rappelle pas qu'il ait failli une seule fois d'opérer la guérison.

W. BALDWIN."

FONDÉE EN 1812.

Compagnie d'Assurance

LANCASHIRE

Contre le Feu et sur la Vie.

Autorisée par Acte du Parlement.

CAPITAL — DIX MILLIONS STERLING.

Sécurités déposées en Canada $100,000.

WILLIAM HOBBS,—*Agent.*

No. 16, Rue St. Jean.—MONTRÉAL.

WILLIAM KELLY,—*Agent*

Pour le Comté de Richelieu.

4 Janvier 1868.—ua.

A Vendre

A LA LIBRAIRIE DE LA

"Gazette de Sorel."

DÉBATS Parlementaires (Edition française) Sur la Question de la Confédération des Provinces de l'Amérique du Nord. 1 Vol. in quarto de 1027 pages. Prix $2.00

La Gazette de Sorel

Journal Bi-Hebdomadaire, publié le MERCREDI ET SAMEDI de chaque semaine.

TAUX DE L'ABONNEMENT.

Pour douze mois, si payé en s'abonnant..... $2.00
Pour six mois, do do 1.00
CEUX QUI NE PAYENT PAS D'AVANCE
12 mois..... $2.50
6 mois..... 1.25

☞ Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis en refusant la GAZETTE à leur bureau de Poste à l'expiration de leur semestre. Il sera aussi nécessaire d'acquitter les arrérages s'il y en a.

Toutes Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur, affranchies et munies d'une signature responsable.

Toutes correspondances d'une nature personnelle, seront considérées comme annonces et chargées à tant la ligne.

Tarif des Annonces.

Les annonces sont toisées sur type BREVIER.

La 1re insertion, par ligne	$0 8
Les insertions subséquentes par ligne	0 2
Une annonce d'une colonne avec condition, pour l'année	$50. 00
Une annonce d'une colonne avec condition, pour 6 mois	30. 00
Une annonce d'une colonne avec condition, pour 3 mois	18. 00
Adresse d'affaire de 3 à 5 lignes par an	4. 00

Toute annonce sans condition, sera insérée jusqu'à contre-ordre, — à 8 cts. et 2 cts—la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.

On accordera aux pratiques une diminution libérale.

G. I. BARTHE,
Propriétaire

Sorel, 13 août 1867.